

L'insertion professionnelle des sortants d'apprentissage six mois après leur sortie

Des taux d'emploi variant de 35 à 71 % selon les académies

Six mois après leur sortie de formation, le taux d'emploi cumulé des sortants d'apprentissage en 2018 et en 2019 varie en France de 35 % pour la Guadeloupe à 71 % dans l'académie de Nantes. La moyenne nationale se situe à 62 %. Les jeunes apprentis s'insèrent en moyenne plus facilement que leurs homologues lycéens en voie scolaire • **fiche 34**. Cela s'explique principalement parce qu'une partie d'entre eux est embauchée directement à l'issue du contrat d'apprentissage dans l'entreprise formatrice. Pour autant, même pour les apprentis, le marché du travail est touché par les variations de la conjoncture et des contextes économiques locaux.

L'insertion est la plus faible dans les académies des DROM, avec des taux d'emploi des jeunes sortants d'apprentissage de 35 % en Guadeloupe à 41 % à La Réunion. En France métropolitaine, la Corse se distingue par un taux d'emploi des apprentis relativement faible (45 %). À l'inverse, dans les académies de l'ouest (Nantes, Rennes, Normandie, Poitiers), de Grenoble et Lyon, ainsi qu'à Strasbourg, les taux d'emploi des sortants d'apprentissage sont les meilleurs (plus de 64 %) • **35.1**.

Une meilleure insertion des plus diplômés

Plus le niveau de diplôme est élevé, plus les chances d'obtenir un emploi rapidement augmentent. Mais à niveau de diplôme équivalent, des différences territoriales subsistent, car l'insertion professionnelle s'inscrit dans un tissu économique local.

Les sortants de CAP, qu'ils aient ou non obtenu leur diplôme, ont le plus de difficultés à trouver un emploi dans les DROM, où leur taux d'emploi est inférieur à 40 % (de 29 % en Guyane à 36 % à La Réunion) • **35.2**. À l'opposé, les académies de Nantes, Rennes, Lyon, Grenoble, Versailles et Paris sont plus favorables avec des taux d'emploi des sortants de CAP compris entre 56 % et 60 %.

Les académies de l'ouest sont aussi favorables à l'emploi des sortants de baccalauréat professionnel où plus de 65 % d'entre eux sont en emploi, comme à Strasbourg, Lyon, Grenoble et Dijon • **35.3**. À l'inverse, les sortants de

baccalauréat professionnel rencontrent plus de difficultés sur le marché du travail dans les académies de La Réunion et de la Martinique (36 % et 38 %). La situation des sortants de brevet professionnel (BP) est nettement meilleure • **35.4**. Ce diplôme de niveau 4 est spécifique à l'apprentissage et à la formation professionnelle continue. Il atteste l'acquisition d'une haute qualification professionnelle dans l'exercice d'une activité professionnelle définie. Les sortants du niveau 4 en apprentissage ont plus souvent suivi un cursus de BP qu'un baccalauréat professionnel. Les taux d'emploi varient de 39 % en Guyane à 81 % à Nantes.

En ce qui concerne le BTS, les disparités académiques sont assez proches de celles du brevet professionnel : Nantes, Dijon, Rennes, la Normandie, Lyon sont toujours en situation favorable avec près de plus de 75 % des sortants de ce niveau en emploi • **35.5**. La Guadeloupe, la Martinique, La Réunion et la Corse sont à moins de 45 %. La Guyane se distingue des autres DROM avec un taux d'emploi des sortants de BTS comparativement élevé (49 %), probablement grâce à l'industrie spatiale implantée sur ce territoire.

Une meilleure insertion dans les régions les moins touchées par le chômage

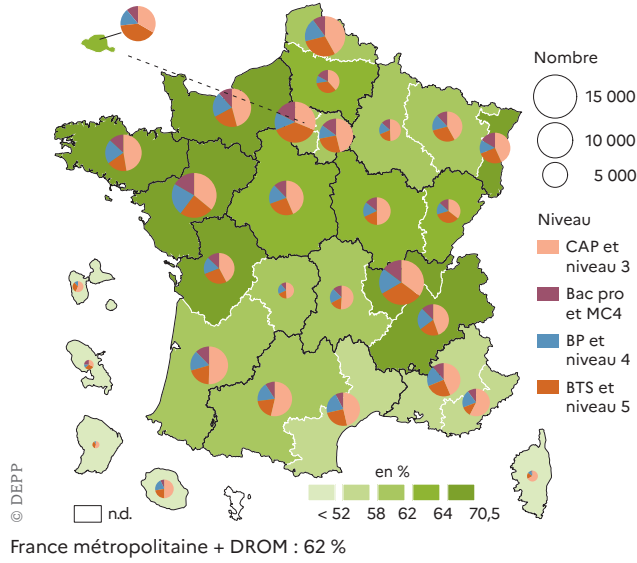
Dans les régions d'outre-mer, la faible insertion des apprentis s'accompagne d'un chômage important de la population générale (de 15 % à 21 %) • **35.6**. Symétriquement, dans les académies où les taux d'emploi des sortants d'apprentissage sont les meilleurs (plus de 64 % dans l'Ouest, à Grenoble et Lyon, ainsi qu'à Strasbourg), le chômage de la population générale est le plus faible • **35.6**.

En France métropolitaine, la Corse se distingue par un taux de chômage dans la moyenne (8,5 %) avec pourtant un taux d'emploi des apprentis relativement faible (45 %). La répartition des sortants par niveau de diplôme peut expliquer ce paradoxe apparent. Les sortants de niveaux CAP, qui présentent moins de chance de s'insérer que les niveaux plus élevés, sont proportionnellement plus nombreux en Corse qu'ailleurs • **35.1**. Leur part vaut 67 % dans cette région contre 43 % en France entière. Dans les DROM, la part de sortants de niveaux CAP est également plus élevée que la moyenne et participe au faible taux d'insertion dans ces académies.

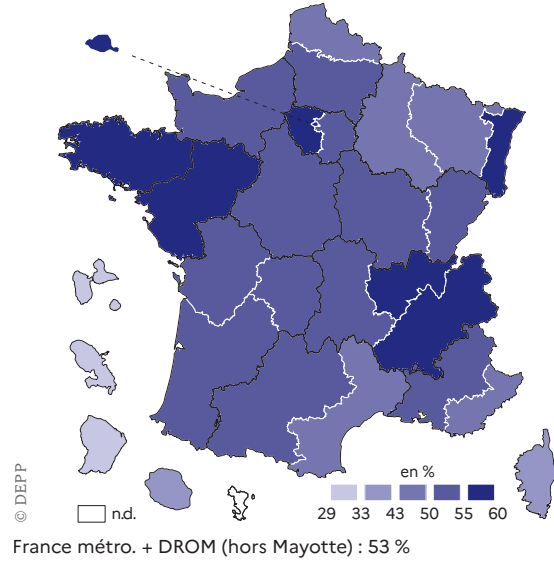
POUR EN SAVOIR PLUS

Collin C., Marchal N., 2021, « 6 mois après leur sortie en 2019 du système scolaire, 62 % des apprentis de niveau CAP à BTS sont en emploi salarié », *Note d'Information*, n° 21.07, DEPP-MENJS.

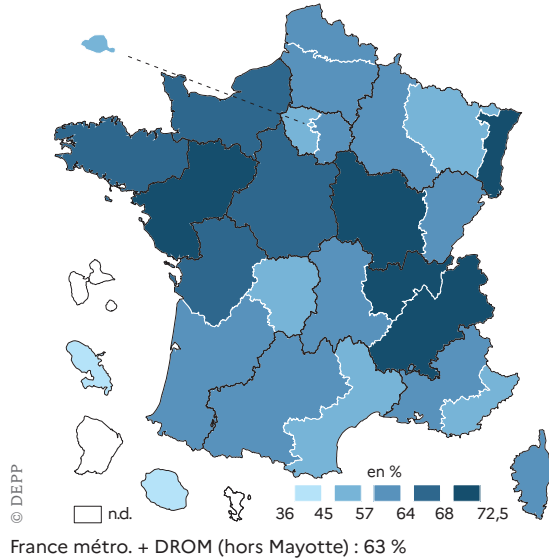
35.1 Taux d'emploi des apprentis 6 mois après la sortie de formation et nombre de sortants cumulés en 2018 et 2019



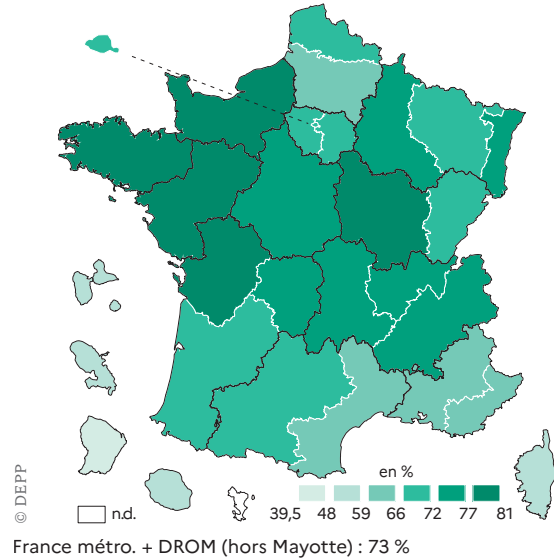
35.2 Taux d'emploi des apprentis sortants de CAP 6 mois après leur sortie de formation - 2018-2019



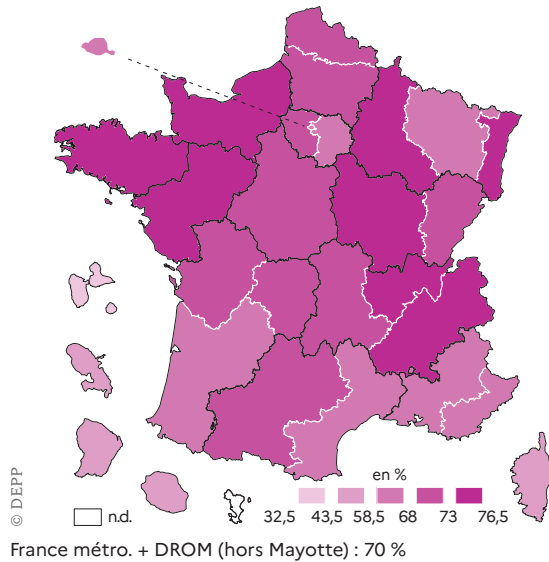
35.3 Taux d'emploi des apprentis sortants de bac pro 6 mois après leur sortie de formation - 2018-2019



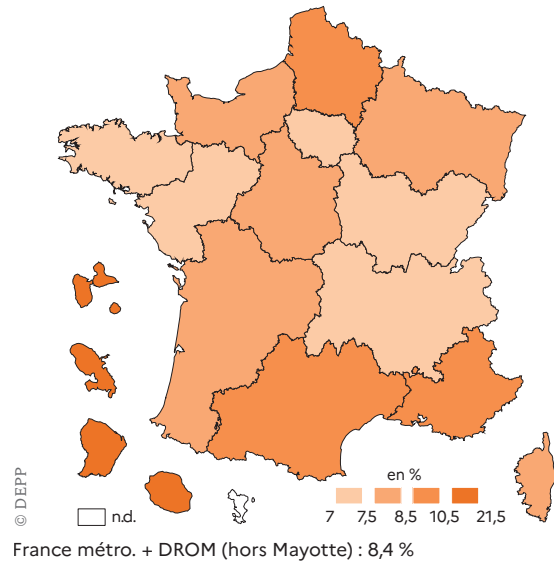
35.4 Taux d'emploi des apprentis sortants de BP 6 mois après leur sortie de formation - 2018-2019



35.5 Taux d'emploi des apprentis sortant de BTS 6 mois après leur sortie de formation - 2018-2019



35.6 Taux de chômage des 15 ans ou plus 2019



Source : DARES, DEPP, Inserjeunes et Insee, taux de chômage localisé 2019